

Emission d'actions nouvelles (PACEO®)

Dans le cadre du PACEO mis en place avec Société Générale le 14 mars 2012, ARCHOS procède ce jour à l'émission de :

- 500 000 actions nouvelles
- au prix unitaire de : 3,57 euros

Le prix d'émission fait apparaître une décote de 7% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 3 dernières séances de bourse.

Les fonds ainsi levés seront affectés au financement de l'activité (BFR).

Suite à cette opération, le nombre d'actions ARCHOS en circulation passe donc ce jour de 27 803 174 actions à 28 303 174 actions, l'émission de 500 000 d'actions nouvelles représentant 1,8 % du total des actions après opération. Les actions nouvelles sont librement négociables et immédiatement assimilables aux actions ordinaires existantes, cotées sur Euronext Paris.

Il s'agit de la troisième émission concernant ce PACEO depuis sa mise en place en mars 2012, le premier tirage ayant été réalisé en janvier 2013 pour 1 000 000 de titres et le second tirage en septembre 2013 pour 1 000 000 de titres. A l'issue de l'émission annoncée ce jour, il ne reste plus de bons exerçables dans le cadre de ce PACEO.

ARCHOS rappelle que les principales caractéristiques de l'opération mise en place en mars 2012 sont les suivantes :

« Le PACEO® pourra être utilisé à tout moment pendant une durée de 3 ans à la seule initiative d'ARCHOS, dans la limite de 2 500 000 actions nouvelles (représentant 9,80% soit moins de 10% du capital actuel). En cas de tirage, ARCHOS procédera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice de bons, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 d'actions. Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché. Il est précisé que Société Générale s'est engagée à s'abstenir de toute couverture directe ou indirecte au cours des périodes de référence, de toute pré-vente des actions souscrites et de toute intervention sur l'action ARCHOS au moment des tirages. »

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, précurseur sur le marché des baladeurs audio/vidéo et désormais spécialiste des tablettes et smartphones, a sans cesse révolutionné le marché des produits Electroniques Grand Public depuis 1988. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes et des smartphones Android, ainsi qu'une gamme complète pour ses partenaires OEM. Dès 2000, ARCHOS a lancé le Jukebox 6000, le premier baladeur MP3 avec disque dur. En 2008, ARCHOS a lancé la première génération de tablettes connectées et a dévoilé la première tablette sous Android en 2009. Enfin, en 2013, ARCHOS a lancé sa première gamme de smartphones avec la série Platinum. ARCHOS possède des bureaux aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. ARCHOS est coté au compartiment C d'Eurolist, Euronext Paris, ISIN CodeFR0000182479.

Site Web : www.archos.com.

ARCHOS

Loïc POIRIER

Directeur Général

Email : poirier@archos.com

Tél. : 01 69 33 16 90